

**Communiqué de presse**

Berne, le 17 juin 2026

13e rente AVS: le Conseil national rejette la partie la plus dommageable du financement

Le Conseil national a refusé aujourd'hui de financer la 13e rente AVS par une hausse des cotisations salariales. La partie de la proposition de la Conférence de conciliation qui aurait pesé le plus lourdement sur les travailleurs et les entreprises a ainsi été écartée. L'augmentation illimitée dans le temps de la TVA a toutefois été maintenue, ce qui n'est pas une solution acceptable pour l'usam.

Ne pas rejeter le dossier dans son intégralité, mais écarter l'élément le plus dommageable : c'est dans cet esprit que le Conseil National a rejeté de justesse la proposition issue de la conférence de conciliation. Une hausse des cotisations salariales aurait frappé directement les actifs, les employeurs, les jeunes et les branches à forte intensité de main-d'œuvre. «Pour les PME, cette mesure aurait entraîné une hausse des coûts salariaux et affaibli leur compétitivité», souligne Simon Schnyder, Responsable des dossiers politique sociale et politique de la santé à l'usam.

La décision du Conseil national reste toutefois insuffisante. Une augmentation de la TVA sans limitation dans le temps pour financer une seule prestation de l'AVS n'est pas une réponse satisfaisante. L'AVS doit être considérée dans son ensemble et non financée par tranches successives, au gré de chaque nouvelle dépense. Autrement dit, la 13e rente AVS ne peut être dissociée des défis structurels de l'AVS.

Avec le vieillissement démographique, les besoins financiers de l'AVS continueront d'augmenter. La réalité démographique impose une réforme structurelle, et non une accumulation de prélèvements. AVS2030 doit traiter les causes profondes du déséquilibre du système. «Augmenter les prélèvements est politiquement plus facile que réformer. Mais les défis démographiques, eux, ne disparaissent pas», ajoute Simon Schnyder.

Pour l'usam, la ligne reste claire : pas de cotisations salariales supplémentaires, pas de hausse illimitée de la TVA pour une prestation spécifique telle que la 13e rente et une réforme structurelle de l'AVS.

Renseignements complémentaires**Fabio Regazzi**, président, portable 079 253 12 74**Urs Furrer**, directeur, portable 079 215 81 30**Simon Schnyder**, responsable des dossiers politique sociale et politique de la santé, portable 077 425 39 75

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.